

BEYREN-GANDREN

LA VIE CHEZ NOUS

Lettre d'information de la commune de Beyren-lès-Sierck - Janvier 2022

LE MOT DU MAIRE



Chères villageoises, chers villageois de Beyren-Gandren.

L'année 2022 vient de commencer et je voulais vous adresser mes vœux les plus chaleureux à toutes et tous et particulièrement une bonne santé.

La COVID a perturbé nos vies et nous avons dû y faire face en tenant compte des contraintes imposées à tous. Vous le savez très bien, nous allons devoir poursuivre nos efforts, face à la crise sanitaire toujours bien présente. Nous devons nous adapter en permanence comme nous avons su le faire au cours de 2021.

Avec le Conseil Municipal je m'efforcerai de rester aussi proche que possible de tous les acteurs de la commune, associations, commerçants, entreprises pour être à leur écoute et les accompagner lorsque nécessaire. Malgré la crise, nous avons pu assurer les élections dans de bonnes conditions sanitaires. Nous avons pu avec les associations faire de belles manifestations: fête des retrouvailles, cinéma en plein air, soirée théâtre, repas des aînés, St Nicolas, les associations reprennent leurs activités en s'adaptant. Nous ferons en sorte pour 2022 de profiter et favoriser chaque opportunité de nous retrouver pour partager des moments conviviaux et chaleureux. Ils seront bien sûr moins nombreux mais efforçons-nous de conserver autant que possible ces moments privilégiés.

Le développement urbain de notre commune se poursuit malgré les confinements. Nous nous efforçons de faire progresser les chantiers au plus vite avec un suivi régulier. Route de Gandren, les premiers résidents arrivent et nous leur souhaitons la bienvenue. Le lotissement LE CLOS verra ses premiers résidents courant 2022.

Nous avons déployé des moyens de communication rapides et portons une attention particulière et permanente afin de vous tenir informés le plus largement possible au travers de PanneauPocket, le nouveau site internet de la commune et Facebook. N'hésitez pas à nous faire part d'informations que vous souhaiteriez y voir apparaître.

Pour 2022, je souhaite que nous poursuivions les réhabilitations des bâtiments communaux avec notamment un 2^{ème} logement dans l'ancienne mairie. C'est un investissement important pour notre commune mais qui aura l'avantage de contribuer aux revenus.

Je continuerai de prendre une part active au sein de la Communauté de Communes afin que des dossiers importants comme la gestion des cours d'eau (au sein de la GEMAPI), celui de la mobilité puissent se poursuivre et améliorer notre qualité de vie. Ce sont des investissements très importants dont les plans de déploiement se dérouleront sur plusieurs années.

Concernant l'entretien des villages, l'employé communal ne peut pas à lui seul se charger des demandes qui bien souvent incombent à chacun, comme le balayage du trottoir. Sachez que nous tous, au travers de nos impôts et taxes, sommes les payeurs des travaux effectués par la commune. Nous sommes une petite commune où chacun peut donner un peu de soi pour le bien de tous. Soyons des acteurs de notre vie communale et rendons la plus agréable. La solidarité existe déjà, soyons en fiers et poursuivons dans cette direction.

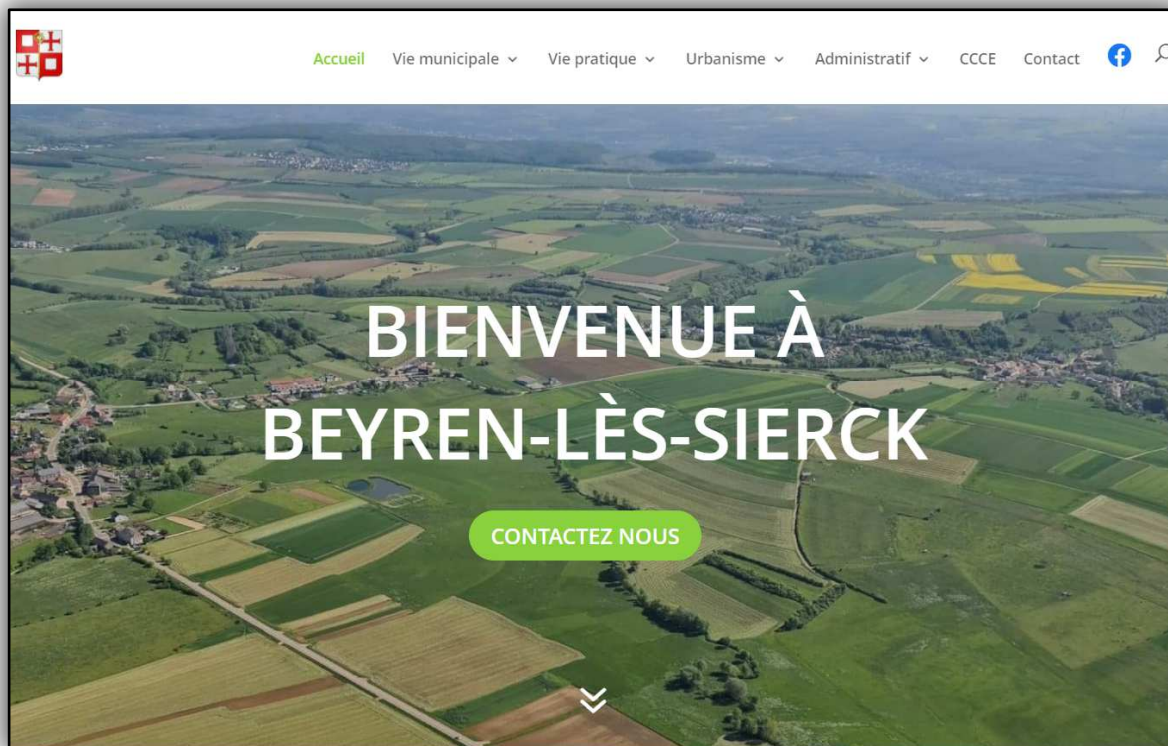
Je voudrais enfin lancer un appel aux bonnes volontés. Toutes les associations manquent de membres et ont besoin de se renouveler, n'hésitez pas à prendre contact avec eux, leurs coordonnées sont sur le site de la commune.

Merci à tous ceux déjà très impliqués et bienvenue à tous les volontaires.

NOS ACTIONS EN FAVEUR DE LA COMMUNICATION

Lors des élections municipales de 2020 et en accord avec notre programme, nous nous étions engagés à « **promouvoir la communication sous toutes ses formes et selon les besoins de chacun** ».

Le premier point de cet engagement était la réalisation d'un **site internet interactif**. Depuis le 10 octobre 2021, ce dernier est en ligne et accessible à l'adresse suivante : www.beyren-gandren.fr



Son design résolument moderne, son interface adaptée à toutes les gammes d'appareils (ordinateur, smartphone, tablette) et son contenu des plus exhaustifs vous permettront de retrouver un condensé de toutes les informations pertinentes de la commune.

Vous y découvrirez les actualités locales, des renseignements sur la vie municipale (horaires de mairie, comptes-rendus et délibérations des conseils), des informations pratiques (école, associations, commerces, etc.) ainsi que les démarches d'urbanisme et administratives.

N'hésitez pas à le consulter régulièrement et nous faire part de toutes suggestions d'amélioration. Vous pouvez nous contacter en cliquant sur la rubrique "contact" et en remplissant le formulaire en ligne.



Le second point concernait l'utilisation efficace des **réseaux sociaux**. Les plus connectés d'entre vous ont certainement remarqué notre présence active sur Facebook. La page officielle de la Mairie de Beyren-Gandren est en ligne depuis Août 2021 et elle est régulièrement alimentée. Nous y mettons en avant toutes informations jugées pertinentes allant des manifestations locales aux annonces officielles. Le nombre d'abonnés est en constante augmentation, preuve de votre intérêt pour cette source d'information.

Par ailleurs, et comme vous le constatez, nous n'oublions pas les moyens **traditionnels de communication** par le biais de la presse municipale (bulletin et lettres d'informations) mais aussi, et surtout, par **le contact direct avec les administrés**.

Les contacts humains restent essentiels, ô combien dans cette période délicate qui tend à nous isoler, voir même à nous opposer les uns aux autres.

URBANISME

OU EN SONT LES DIFFÉRENTS PROJETS ?

Le lotissement « Le clos », qui juxtapose le groupe scolaire du même nom, est en bonne voie. Sur les 7 parcelles que comporte la tranche numéro une :

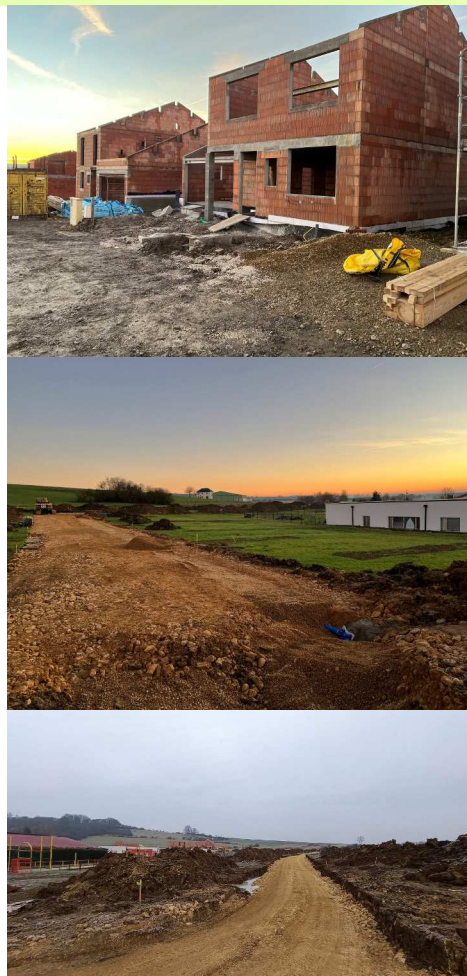
- Cinq parcelles sont en cours de construction
- Un permis est accordé pour l'une des parcelles restantes
- Une promesse d'acquisition a été faite pour la dernière parcelle suite à un désistement.

Concernant la tranche numéro 2, les travaux d'aménagement sont en cours et devraient être finalisés début avril. Sur les 21 parcelles, 8 ont été acquises par la SODEVAM qui assurera la construction et la commercialisation de maisons individuelles. Sur les 13 parcelles restantes, 9 ont trouvé preneurs. La commercialisation se poursuit et les intéressés peuvent contacter la mairie ou la SODEVAM.

Aussi, les 19 maisons situées rue de Gandren sont en phase d'achèvement et les premiers habitants sont arrivés fin décembre 2021.

Enfin, quatre pavillons vont sortir de terre dans la rue des saules à Beyren-lès-Sierck. Les travaux de gros-œuvre ont démarré et les constructions seront finalisées dans le courant de l'année.

Dans le prochain bulletin, nous ne manquerons pas de faire un point plus détaillé sur l'urbanisme dans nos villages car, comme vous le constatez, notre commune s'agrandit mais nous nous efforçons d'assurer une gestion raisonnée.



GEOPERMIS

Depuis le premier janvier 2022, les demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir le cas échéant) peuvent être déposées sous forme numérique. Toutefois, le dépôt sous format papier sera toujours possible. Retrouvez l'ensemble de ces formulaires à télécharger sur le site : www.service-public.fr

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs propose un outil gratuit permettant de déposer et de suivre en ligne l'avancement de votre dossier d'urbanisme.

www.geopermis.fr

Ce guichet permet la saisie par voie électronique des demandes d'autorisations d'urbanisme. Il permet l'amélioration du service rendu aux usagers, par une meilleure information sur le déroulement de l'instruction du dossier, l'optimisation des délais et des économies pour les dépositaires en raison des frais de reprographie et d'envoi supprimés.

Communauté de Communes de Cattenom et Environs

VOS DÉMARCHES D'URBANISME

EN LIGNE À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2022

VOS DÉMARCHES EN LIGNE
LES CERTIFICATS D'URBANISME, DÉCLARATIONS PRÉALABLES, PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS D'AMÉNAGER ET PERMIS DE DÉMOLIR POURRONT ÊTRE DÉPOSÉS SOUS FORME NUMÉRIQUE.

PLUS SIMPLE, RAPIDE ET SÉCURISÉ
LA DÉMATÉRIALISATION VIA LA PLATEFORME WWW.GEOPERMIS.FR FACILITE L'INSTRUCTION DES DEMANDES, LIMITE LES DÉPLACEMENTS ET PERMET UN SUIVI DE L'AVANCEE DE LA DEMANDE JUSQU'À LA DÉCISION DE L'ADMINISTRATION (GRATUIT).

LA COMMUNE ET LE SIAU VOUS ACCOMPAGNENT
ET RESTENT À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE AIDE AU DÉPÔT DES DEMANDES.
SIAU - TÉLÉPHONE (03 82 82 59 26) - EMAIL (SIAU@CC-CE.COM)
PERMANENCE PUBLIQUE - MARDI ET JEUDI DE 08H45 À 11H45.

Service d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme - SIAU
5 Rue Saint-Exupéry • 57570 CATTENOM
Plus d'informations également sur www.ccce.fr

TRAVAUX

De nombreux travaux d'entretien et d'embellissement des villages on été réalisés durant l'année 2021. Nous vous en présentons ici une petite partie prise en charge par Jean SIVÉC et Alain IMMER :

- Remise en lasure du bardage du préau de l'école
- Remise en lasure de la rambarde entre l'école et la salle des fêtes
- Remise en lasure des poutres du garage municipal
- Remise en lasure des portes et fenêtres de l'école ou cela était nécessaire
- Nettoyage de la façade de l'école et de l'atelier municipal ou cela était nécessaire



Façade AVANT



Façade APRÈS

JOBS ETUDIANTS

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir deux jeunes étudiants durant le mois d'août, Laura MOUSSELER et Thomas JACOB, qui ont grandement contribué au maintien de nos espaces de vie publics.

Merci à eux pour leur engagement et implication.



AU FIL DES EVENEMENTS

FÊTE DU COQUELET

La traditionnelle fête du coquelet a été organisée par le conseil de fabrique le dimanche 1^{er} Août. Malgré la situation sanitaire, les habitués de cet événement ont répondu présent. Au menu : salade de tomates, coquelet rôti ou saucisses blanches, frites, fromage et tarte maison. Les bénéfices retirés de cette opération sont destinés à soutenir le financement des travaux de rénovation de l'église Saint-Barthélemy de Beyren-lès-Sierck.



PROJECTION DU FILM « A STAR IS BORN »

Au cours de l'été 2021, la CCCE a organisé des séances de cinéma en plein air dans plusieurs communes de la communauté. Le 3 septembre, c'était sur le parvis du Foyer à Beyren, que l'écran gonflable a été installé pour diffuser le film « A star is born » de Bradley Cooper. Les spectateurs ont pu profiter du film assis sur les bancs mis à disposition par la CCCE. La séance s'est déroulée dans une ambiance agréable, et a réuni une centaine de personnes de tous âges. Un succès.

FESTIVAL DE THÉÂTRE

Le 18 septembre, une soirée théâtre organisée par la CCCE s'est déroulée au foyer « Le Clos ». La représentation intitulée « Soirée Polar – La mauvaise habitude d'être soi et autre conte » a été jouée par Tiramisù Cie (Nancy). L'association J3V, qui a pour but l'organisation d'activités socioculturelles sur les communes d'Evrange, de Basse-Rentgen et Hagen, a également participé à l'organisation de ce moment culturel.



MARCHÉ DE NOËL

L'association « De fil en aiguille » (ou petites mains côtoient tricoteuses et crocheteuses) a organisé son marché de Noël le samedi 20 et le dimanche 21 novembre au foyer « Le Clos » de Beyren-lès-Sierck. C'était l'occasion de découvrir leurs créations, pochettes, cabas, coussins, répliques d'animaux et autres objets d'usage quotidien. Il était également possible de se régaler avec les petits gâteaux, pâtisseries et boissons spécialement réalisés pour l'occasion.

AU FIL DES EVENEMENTS

SAINT NICOLAS

Saint Nicolas et son acolyte, le père Fouettard, ont rendu visite à nos enfants le dimanche 5 décembre au foyer « Le Clos ». Philippe Gaillot a présidé ce rendez-vous proposant notamment un spectacle d'illusions orchestré par Gilles Petermann, une remise de récompenses aux diplômés scolaires et universitaires de l'année et enfin, la distribution de friandises tant attendue. De délicieuses pâtisseries locales faites spécialement pour l'occasion étaient en vente au profit de l'association des parents d'élèves (APE).



REPAS DES ANCIENS

Les aînés de Beyren-Gandren se sont retrouvés au restaurant local Cordel, dans la convivialité d'un repas offert par la municipalité. Les doyens, Mme Albertine Barthel et M. Marcel Gravier ont été mis à l'honneur. Les personnes n'ayant pas pu y participer se sont vu offrir un panier garni de produits locaux.



BEYREN-GANDREN EN HABITS DE LUMIÈRE POUR LA PÉRIODE DE NOËL



Un grand MERCI aux bénévoles et volontaires qui embellissent nos villages durant cette période:
Philippe GUINDT, Jérôme BRUN, Laurent GUINDT, Lola GUINDT, Alexie BRUN, Christelle GOEURY, Dominique et Micheline ZUNINO, Jean SIVEC, Alain IMMER, Denis KREPS, Michelle SPASIEWSKI, Philippe LEBRUN.

VIE ASSOCIATIVE & COMMUNALE

COVID-19 : OÙ EN SONT LES ASSOCIATIONS ?

Les associations, lieu de sociabilisation, de partage, de rencontres, sont touchées au cœur par une crise qui a renvoyé et maintenu chacun chez soi pendant de longs mois.

Une enquête réalisée du 30 mars au 30 avril 2021 par le Mouvement associatif, le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) et Recherches & Solidarités donne le ton : en avril 2021, **près de 40% des associations étaient encore quasiment à l'arrêt.**

Les sujets d'inquiétudes pour les mois à venir concernent principalement **les adhésions**, notamment le maintien du lien avec les adhérents des associations et la diminution de leur nombre. Ensuite, **le manque de bénévoles** préoccupe plus d'un tiers des dirigeants, particulièrement en termes de ressources humaines.

Nos associations ne dérogent pas à ce constat alarmant. L'Association des Parents d'élèves (APE), le Syndicat des Arboriculteurs, les conseils de fabrique de Beyren et de Gandren, l'Association des Jeunes de Beyren Gandren (AJBG), Le Cercle des Aînés (ASBG), l'Amicale des Sapeurs Pompiers, le Club jeux, le club de couture « De fil en aiguille », le groupe de théâtre « les clopains d'abord »... **ont besoin de VOUS!**

Sans leurs dévouements et leurs implications : pas de fête du coquelet ou du jambon, pas de vide grenier, pas de Saint Nicolas pour les enfants, pas d'atelier peinture ou théâtre, pas de loto, etc.

Toutes ces associations recherchent des personnes souhaitant redynamiser la vie associative de Beyren-Gandren. N'hésitez pas à prendre contact avec elles directement via les coordonnées ci-dessous.

L'Association des Parents d'élèves (APE) Mme Adeline Araujo De Lima Tél. 06 66 50 71 42	Le Conseil de fabrique Beyren-lès-Sierck M. Pierre Wax Tél. 07 71 17 47 22
L'Association de la Jeunesse de Beyren-Gandren (AJBG) Mme Sabine Reicher Tél. 06 76 30 54 11	Le Conseil de fabrique Gandren M. Emile Reicher Tél. 06 75 23 44 74
L'Amicale des Sapeurs Pompiers M. Alain Immer Tél. 06 08 88 58 17	Le Club couture "de fil en aiguille" Mme Micheline Zunino Tél. 03 82 83 78 78
le Cercle des Aînés M. Armand Periot Tél. 03 82 51 23 34	Le Club jeux Mme Béatrice Zech Tél. 03 82 51 23 50
Le Syndicat des Arboriculteurs M. Gabriel Lang Tél. 03 82 83 78 56	

AUTOUR DE LA CHAPELLE DE ST MEDARD DE GANDREN

Avant de vous donner des nouvelles de notre chapelle et des problématiques qui nous assaillent, il s'agit de présenter le Conseil de Fabrique chargé de veiller sur elle. Une triste nouvelle, le décès de Jean-Jacques HERBER, ancien Président puis membre du Conseil et un des initiateurs des travaux de préservation et de conservation de notre édifice, nous laisse dans la composition de bureau suivante :

Président : Emile REICHER
Trésorier : Christian LEICK
Secrétaire : Odile RISCH
Membre : Philomène LEICK

Une prochaine réunion devrait désigner le ou la remplaçant(e) du regretté disparu.



Sa principale préoccupation a été de mener à bien des travaux validés par un architecte du Patrimoine. Le toit de la chapelle a été remplacé en 2017. Afin d'assainir les murs, il a fallu d'abord démonter le bardage en amiante, puis enlever le plancher et les bancs. Le sol très ancien en dalles est actuellement recouvert de pierres bleues de Belgique du plus bel effet. Avant cela les murs ont bénéficié d'un crépi à la chaux. Ces travaux ont en majorité été réalisés par une action bénévole de particuliers ou de l'entreprise LEICK. La pose des pierres a été réalisée par Guy RISCH, Daniel GRANVEAUX et Christian LEICK. La Fabrique charge le Président de finaliser l'installation d'un mobilier neuf et de prévoir la touche de peinture et de restauration finale en s'attachant à préserver en particulier les statues classées.

Nos finances ne suffiront pas et nous aurons une nouvelle fois besoin du soutien de la municipalité, qui accompagne notre démarche et met à notre service toutes les aides nécessaires. Nous mobiliserons toutes les solutions possibles en sachant que des associations locales telles que l'amicale des pompiers et les Seniors ont déjà mis la main à la poche. L'opération anciens bancs que nous avons mis à disposition des personnes intéressées moyennant une participation libre a rencontré un certain succès. On vous communiquera le bilan financier final.

Actuellement, la chapelle est privée de chauffage, car la chaudière refuse de démarrer et cause des problèmes électriques dans tout l'édifice. Elle est irréparable et doit être remplacée surtout qu'elle fonctionne au fuel. Nous attendons les devis, et les aides de l'état sont importantes en cas de remplacement d'une chaudière au fuel. En attendant la résolution du problème, que l'on souhaite rapide, les messes sont délocalisées à Beyren pendant la période hivernale.

La croix située au sommet de la tour clocher a été démontée car, fragilisée, elle représentait un grave danger. Un sculpteur local est chargé d'en réaliser un exemplaire identique qui sera réinstallé au même endroit.

Un avis unanime de nos citoyens et des visiteurs extérieurs considère que Gandren dispose d'un joyau patrimonial et historique remarquable. Il s'agit de le préserver et nous ferons tout notre possible pour y parvenir.

Des documents retraçant l'histoire de notre chapelle, et les derniers travaux de restauration ont été réalisés par Gérard SPANG, notre ancien instituteur, et Jean-Paul PLEYER, ancien trésorier du Conseil de Fabrique. Ils sont en notre possession et peuvent être consultés par les personnes intéressées. Pour cela, il suffit de prendre contact avec le Président.

ELECTIONS 2022

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022**
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
10 ET 24 AVRIL 2022**

Les prochaines élections présidentielles se dérouleront les dimanches **10 et 24 avril 2022**. Suivront les élections législatives les **12 et 19 juin 2022**.

Êtes-vous inscrit sur les listes électorales de votre commune ? Vous pouvez vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote en consultant l'adresse ci-après sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Vous n'êtes pas inscrit ? Vous venez d'emménager dans notre belle commune ? Vous avez **jusqu'au 4 Mars** pour le faire soit en mairie, par courrier ou directement en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15311>

Comme pour les élections départementales et régionales l'année dernière, le bureau de vote se tiendra au Foyer « Le Clos » à Beyren. L'accueil de toutes les personnes se fera en respect des règles sanitaires applicables à ces dates.

Nous saisissons l'occasion pour remercier toutes les personnes qui se sont portées volontaires pour la tenue des bureaux de vote en juin 2021, malgré le contexte sanitaire.

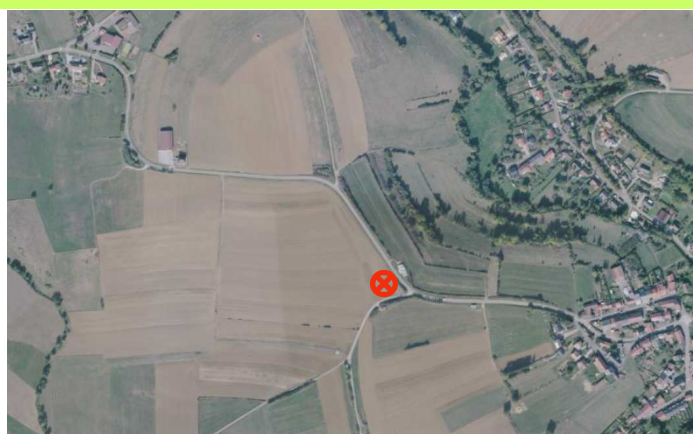
Voter est un droit, c'est un acte citoyen. Ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour vous.

PROJET D'ANTENNE RELAIS SFR

Un dossier de déclaration préalable pour l'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile 4G a été déposé par SFR le 30/12/2021.

Située sur les hauteurs de la rue de Gandren, les travaux d'une durée de 9 mois permettraient une mise en service prévisionnelle en décembre 2022.

Si acceptée par les différents organismes d'urbanisme, cette antenne relais permettra de couvrir les zones blanches de la commune.



LES DEJECTIONS CANINES SONT UN FLEAU



Elles le sont dans les villes, mais force est de constater qu'elles le sont aussi dans nos campagnes. Notre commune n'y échappe pas. Nous avons remarqué une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs et dans les espaces publics. Les plaintes se multiplient auprès de la mairie. Un petit rappel devient donc nécessaire: Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants, par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal. Rappelons que le non respect de ces règles est passible d'une amende de 35 € qui peut être majorée par les communes qui le désirent. Mesdames, messieurs les propriétaires de chiens, faites preuve de civisme et ramassez les déjections de votre animal !

ETAT CIVIL

ILS SONT NÉS



Kilian MENDES DIAS
Le 12 Janvier



Gauthier MENEHIN
Le 18 Avril



Zélie GUTH
Le 5 Juillet



Yvain POLLET
Le 23 Juillet



Robin SCHLEICH
Le 15 Août



Eliot MERCHEZ
Le 26 Septembre



Louis MULLER
Le 28 Septembre



Raphaël PLEIGNET
Le 17 Octobre



Timotey RAUSCHER
Le 12 Novembre

ETAT CIVIL

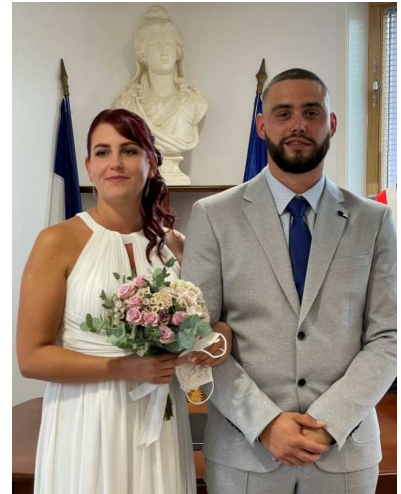
ILS SE SONT UNIS



Cécile LOUIS et Mor Talla FALL le
22 Mai 2021



Jessica ZENGAFFINEN et Matthieu
COURTOIS le 14 Août 2021



Karen DROSS et Maxime
PELLANDA le 28 Août 2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS



Mme Nicole PERNET née Lallemand le 1er février à l'âge de 67 ans.
Mme Marie LEICK, née Kaiser, le 18 février, dans sa 95e année.
M. Pierre CORDEL le 5 août à l'âge de 96 ans.
M. Jean-Jacques HERBER le 4 septembre à l'âge de 77 ans
Mme Marie-Antoinette KIEFFER le jeudi 28 octobre à l'âge de 81 ans
M. Hugues PERNET le 24 décembre à l'âge de 75 ans



Nicole PERNET



Marie LEICK



Pierre CORDEL



Marie-Antoinette KIEFFER



Hugues PERNET



C'est avec beaucoup de chagrin que nous apprenons le décès de M. Gérard LINSTER survenu le 8 janvier à Yutz, à l'âge de 85 ans.

Domicilié à Gandren, M. Gérard LINSTER a été conseiller municipal de 1971 à 1983, puis maire de Beyren-lès-Sierck de 1983 à 2001. Le défunt a également exercé la fonction de conseiller communautaire, de 1986 à 2001.